



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17651>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-17651**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : OPPIC

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Loisirs, culture et culte

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE - DIAGNOSTICS TECHNIQUES AMIANTE ET PLOMB DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REMISE A NIVEAU TECHNIQUE PARTIELLE DU PALAIS DE TOKYO

**Description** : Le présent accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, passé conformément aux articles R. 2162-1 à 2162-6 et 2162-13 à 2162-14 du Code de la commande publique, a pour objet la réalisation des prestations de diagnostics amiante et plomb dans le cadre des travaux de remise à niveau technique partielle du Palais de Tokyo. Ces travaux sont décrits dans le programme technique détaillé joint au DCE. Les prestations de diagnostics objet du présent accord-cadre sont définies dans le CCTP. Les prestations de diagnostics seront à réaliser au Palais de Tokyo (75116). Ce bâtiment a plusieurs usages puisqu'il dispose de salles d'exposition, d'espaces de création, d'ateliers, ainsi que d'espaces pour des événements et des services annexes comme des restaurants et librairies. Une partie du Palais de Tokyo est également occupée par des bureaux. Certains des diagnostics devront ainsi avoir lieu dans des espaces en activité, avec la présence de certains utilisateurs. Le cas échéant, les candidats peuvent soumissionner sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou conjoint, en application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24, R. 2142-26 et R. 2142-27 du Code de la commande publique. En cas de groupement conjoint le mandataire est solidaire pour l'exécution du marché de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, en application de l'article R. 2142-24. Les candidats ne sont autorisés à présenter qu'une seule candidature et offre pour le présent accord-cadre soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membre d'un groupement, sous peine de rejet de leur candidature. Le présent accord-cadre sera attribué à un opérateur économique. Conformément à l'article R.2162-4 2° du Code de la commande publique, l'accord-cadre est conclu sans montant minimum et avec un montant maximum de 400 000 Euros HT pour la

durée totale de l'accord-cadre. Le présent accord cadre prend effet à compter de sa notification au titulaire pour une durée ferme d'un an. La durée de l'accord-cadre pourra être reconduite 3 fois, par reconduction tacite, à chaque échéance annuelle et par période de 12 mois, sans pour autant excéder la durée de 4 ans. La date prévisionnelle de commencement des prestations est le mois d'avril 2025.

**Identifiant de la procédure :** 9d4d231c-966d-4b1c-b1a3-3952d82f4091

**Identifiant interne :** J244 - Palais de Tokyo

**Type de procédure :** Ouverte

**La procédure est accélérée :** non

**Principales caractéristiques de la procédure :** Appel d'offres ouvert

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90714500 Services de contrôle de la qualité environnementale

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Palais de Tokyo

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75166

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

#### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 Euro

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE

**Description :** ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE MONO-ATTRIBUTAIRE - DIAGNOSTICS TECHNIQUES AMIANTE ET PLOMB DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REMISE A NIVEAU TECHNIQUE PARTIELLE DU PALAIS DE TOKYO

**Identifiant interne :** AC DIAG AMIANTE PLOMB PALAIS DE TOKYO

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 90714500 Services de contrôle de la qualité environnementale

**Options :**

**Description des options :** Le présent accord cadre prend effet à compter de sa notification au titulaire pour une durée ferme d'un an. La durée de l'accord-cadre pourra être reconduite 3 fois, par reconduction tacite, à chaque échéance annuelle et par période de 12 mois, sans pour autant excéder la durée de 4 ans. La date prévisionnelle de commencement des prestations est le mois d'avril 2025. Les bons de commande sont émis au fur et à mesure des besoins pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Conformément à l'article R.2162-5 du Code de la commande publique, l'exécution des bons de commande régulièrement notifiés pendant la durée de validité de l'accord-cadre peut se prolonger jusqu'à six mois au-delà de la date de fin de validité de l'accord-cadre

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Palais de Tokyo

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75116

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

**5.1.3 Durée estimée**

**Date de début :** 15/04/2025

**Durée :** 4 An

**5.1.4 Renouvellement**

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables avec le titulaire de l'accord-cadre pour la réalisation de prestations similaires aux prestations décrites au présent accord-cadre, dans les conditions prévues à l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique.

**5.1.5 Valeur**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 400,000 Euro

**5.1.6 Informations générales**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** Le montant maximum indiqué ne correspond pas à un engagement de commandes. Si ce montant maximum est atteint, l'accord cadre cessera de produire ses effets et deviendra caduc, quel que soit la durée de l'accord-cadre.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Les justificatifs à produire quant aux capacités économiques et financières du candidat sont les suivantes : - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ; - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations de services objet de l'accord-cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Les justificatifs à produire quant aux qualités techniques et professionnelles du candidat sont les suivantes : - Présentation d'une liste des principaux services similaires à l'objet de l'accord-cadre et effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date, le type de bâtiment et d'espace concernés, ainsi que le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de l'accord-cadre ; - Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants ou tout autre moyen de preuve équivalent attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser les prestations objet de l'accord-cadre et notamment la conduite de repérages et diagnostics immobiliers au sens du présent accord-cadre ; S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui sont exigés par l'acheteur. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2).

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** 1 - La valeur technique de l'offre est notée sur 10 et pondérée à 60% à partir des éléments fournis dans le mémoire technique Sous-critère 1 : Adéquation des moyens humains et techniques (notation sur 5) - Composition, compétences, qualifications et expériences de l'équipe et de l'interlocuteur unique dédiés à cet accord-cadre. - Moyens techniques, matériels et produits

dédiés à l'accord-cadre. Sous-critère 2 : Pertinence de la méthodologie d'intervention (notation sur 5) - Méthodologie d'intervention dans les différents types d'espaces du Palais de Tokyo en site occupé. - Moyens mis en oeuvre pour la sécurité des opérateurs de repérage et des utilisateurs des sites.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Valeur fixe (total) : 10

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** 2 - Le prix des prestations est noté sur 10 et pondéré à 40% La valeur financière sera notée sur la base du montant total correspondant à la somme des montants des deux bons de commande test (DQE) « amiante » et « plomb ». L'offre financière conforme la plus basse (ou « offre la moins-disante ») se verra affecter la note maximale. Les autres propositions seront notées par rapport à cette offre selon la formule suivante :  $Note = 10 * (\text{Montant de l'offre la moins-disante} / \text{Montant de l'offre analysée})$

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Valeur fixe (total) : 10

**5.1.11 Documents de marché**

**Date limite de demande d'informations complémentaires :** 28/03/2025 à 12:00

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 07/04/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Informations relatives aux délais de recours :** - Référé précontractuel : avant la conclusion du marché (articles L5511 à 12 et R5511 à 6 du code de justice administrative) ;  
- Référé contractuel : à défaut de publication d'un avis d'intention de conclure et du

respect du délai de suspension de signature de 11 jours, action à exercer dans un délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L55113 à 23 et R5517 à 10 du code de justice administrative) ou 31 jours après la publication de l'avis d'attribution ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R4211 et R4213 du Code de justice administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Paris

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** OPPIC

**Numéro d'enregistrement :** 18009208200023

**Adresse postale :** Departement des marchés 30 RUE DU CHATEAU DES RENTIERS

**Ville :** Paris 13

**Code postal :** 75647

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** departement.marches@oppic.fr

**Téléphone :** +33144977809

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Adresse postale** : 7 rue de Jouy

**Ville** : Paris

**Code postal** : 75004

**Subdivision pays (NUTS)** : Paris ( FR101 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone** : 0144594400

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : d559ea41-8c9c-41d8-8d6c-45561d396ec2 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 14/02/2025 à 11:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/02/2025